

# QUI EST JULIE ?

Vous êtes perdus face à la profusion d'offres d'aménagement de l'habitat et d'aides techniques ? Julie, votre conseillère habitat, vous accompagne dans la mise en œuvre des préconisations de l'ergothérapeute.



## MERCI JULIE, UN SERVICE DE QUALITÉ ET INDÉPENDANT

Merci Julie propose d'aménager le domicile des personnes en perte d'autonomie grâce à la vision de professionnels spécialisés et formés aux problématiques de l'habitat et des technologies. Les acteurs locaux sélectionnés avec soin respectent les normes de qualité établies par l'équipe Merci Julie.

Toutes les solutions proposées sont validées par un comité d'experts indépendant composé d'un médecin, d'ergothérapeutes et de représentants d'associations.

Notre offre est soutenue par l'Assurance Retraite (CNAV) dans le cadre de sa politique de prévention.



**Merci Julie**  
Adaptation de l'habitat  
pour plus d'autonomie  
— [www.merci-julie.fr](http://www.merci-julie.fr) —



## POURQUOI FAIRE APPEL À MERCI JULIE ?



Un accompagnement du diagnostic jusqu'à la mise en œuvre des préconisations



Une vision externe et spécialiste

Une équipe d'experts

## PRENEZ RENDEZ-VOUS

Nous sommes impatients de vous aider à mieux vous sentir chez vous

**01 80 87 69 22**

[infos@merci-julie.fr](mailto:infos@merci-julie.fr)

Plus d'informations sur le site [www.merci-julie.fr](http://www.merci-julie.fr)

## Votre domicile est-il sécurisé et adapté à vos besoins ?

Faites réaliser un diagnostic par un ergothérapeute pour rendre le logement plus sûr et confortable.

Il vous accompagne aussi dans la mise en place des préconisations.

# UNE OFFRE COMPLETE

Diagnostic  
et Préconisations  
par un ergothérapeute  
**99€ TTC**



## DIAGNOSTIC

L'ergothérapeute évalue les capacités, les besoins et envies de la personne et analyse les dangers de l'habitat pièce par pièce (salle de bains, extérieur, etc.).

## PRECONISATIONS

L'ergothérapeute préconise des solutions d'adaptation de l'environnement s'appuyant sur des aides techniques et technologiques. Il propose également des astuces simples et peu coûteuses.

Il réalise si nécessaire des préconisations de travaux et tous les croquis indispensables à la bonne compréhension du projet.

Si besoin, notre conseillère habitat et technologies propose :

- **Un accompagnement** et réalisation des travaux sur devis
- Une aide dans la recherche et l'obtention de **subventions**
- **Un suivi** de la progression du dossier et de la bonne mise en œuvre des préconisations
- **Une évaluation** post-aménagement

## QU'EST-CE QU'UN ERGOTHERAPEUTE ?

L'ergothérapeute est un professionnel de santé dont l'objectif est d'évaluer les capacités d'une personne dans son environnement. Il prend en compte ses envies et lui propose des solutions adaptées pour lui permettre de conserver son autonomie dans un habitat sécurisé et confortable.

**Il intervient au domicile de la personne et préconise :**



**Des astuces pratiques ou aides techniques :** tapis de bain antidérapants, rehausseur de toilettes, siège de douche, etc.



**Des travaux d'aménagement :** remplacement de la baignoire par une douche siphon de sol, installation d'un siège monte escaliers, etc.



**Des aides technologiques :** système de détection des chutes, pilulier électronique, système de géolocalisation, détecteur de présence pour commander la lumière, etc.



Pour les personnes qui le souhaitent, l'ergothérapeute peut prendre contact avec le médecin traitant, kinésithérapeute ou les services d'aide à domicile afin d'échanger avec eux.

## POURQUOI FAIRE UN BILAN AVEC UN ERGOTHERAPEUTE ?

- Pour sécuriser l'habitat et prévenir le risque de chute
- Pour maintenir l'indépendance et l'autonomie d'une personne chez elle le plus longtemps possible
- Parce que les aidants ont besoin d'être soutenus et conseillés pour adapter le domicile de leurs proches

